



**LES  
VRAIS  
AUTONOMES**

19, Bd de Sébastopol  
75001 PARIS

M° Châtelet les Halles

Tél : 01.42.33.60.48 - 09 51 76 60 94

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : [satratp@free.fr](mailto:satratp@free.fr)

Site Internet : <http://www.sat-ratp.fr>

## **LES AUTONOMES - Journal DU SAT-RATP GPSR**

### **Mai 2014**

**Le SATRATP un syndicat qui n'abandonne jamais.**

**Le SAT-RATP soucieux de l'intérêt des agents du GPSR a interpellé la direction du département afin de porter vos revendications.**

**Nous sommes navrés de faire le constat d'échec de la politique menée depuis de nombreuses années au département sécurité.**

**Nous pourrions comme certains être défaitistes et nous dire que rien ne changera.....**

**Non, pour le SATRATP la défaite n'existe pas, il nous faut combattre l'immobilisme des syndicalistes qui font dodo, convaincre l'entreprise que nos propositions tiennent la route pour qu'enfin nous puissions tous à nouveau être fier d'être agents du GPSR.**

**Pour ce faire nous avons demandé au directeur du département de nous recevoir afin d'échanger sur les onze engagements que le SATRATP a pris avec vous.**

**Copie du courrier →**

**NOUVEAU !** le SAT-RATP plus proche de vous.

Sur Facebook : un groupe *SAT RATP* et une page dédiée *SAT RATP GPSR*.

Sur Twitter : @SAT\_RATP.

Monsieur le directeur,

Conformément à l'article 19 du protocole d'accord relatif au droit syndical et à la qualité du dialogue social à la RATP le représentant de la section syndicale du syndicat SAT-RATP vous demande un rendez-vous pour un entretien afin de vous faire part de nos revendications :

**1° Réparer les injustices** : nous souhaitons que la direction reçoivent tous les agents qui ont le sentiment d'avoir été discriminé. Une étude objective de leur dossier doit être réalisée et la réparation doit être à la hauteur du préjudice. Il ne suffit pas de déclamer : "les magouilles c'est fini..." pour enterrer les préjudices. Rien ne peut être reconstruit sans fondations solides et assainies.

**2° Permettre aux agents vieillissants de sortir du terrain** : un recensement de tous les anciens agents doit avoir lieu. Une évolution professionnelle doit leur être proposée par le biais d'un bilan de compétence. Par exemple, ouvrir des postes de pilote "vieillissants" au PC Sec ?

**3° Débloquent les échelles pour les Pilotes** : nous sommes tous conscients que tous les pilotes ne deviendront pas agents maîtrises. Cependant, nous ne pouvons pas accepter que des collègues qui sont au maximum de la grille n'aient plus de perspective d'évolution durant de longues années.

La difficulté de leur travail doit être reconnue et encouragée. Pour cela, nous réclamons la création d'échelles supplémentaires jusqu'à la 15.

**4° Faire évoluer les compétences judiciaires des agents du GPSR** : nous souhaitons que la direction soutienne la démarche que nous avons initiée pour l'obtention de la qualité APJ-A. Démarche qui a reçu un avis favorable par le syndicat Alliance Police Nationale. Cela aura pour effet, de générer un gain de productivité (fin du délai d'attente pour conduire l'auteur d'une infraction délictuelle ou criminelle devant l'OPJ et présentation de

celui-ci dans le délai légal pour que la garde à vue puisse lui être notifiée). La rapidité de présentation entrainera de facto une présence plus accrue de nos équipes sur le terrain.

**5° Assumer les objectifs de PVI** : les agents du GPSR ne sont pas des gamins. Il est temps de définir des règles claires et connues de tous en matière de PVI. Actuellement nous sommes tous conscients de la part non négligeable des PVI pour le déroulement de carrière. Alors que soit disant il n'y a pas de quotas...Cependant, en qualité d'agent assermenté faire des PVI fait parti de nos attributions. Nous demandons comme c'est le cas dans les autres départements, qu'une prime soit reversée aux agents qui les rédigent.

**6°Reconnaissance du BP** : nous demandons le respect de l'engagement sur le parcours professionnel des agents titulaires du BP. Celui-ci prévoit que tous les diplômés du BP doivent passer Pilotes et qu'une évolution vers la maitrise doit leur être proposée.

**7° Créer un parcours professionnel pour les formateurs** : comment peut-on accepter que les collègues formateurs soient aptes pour former l'ensemble des agents du service (agents, maitrises et cadres) et qu'aucun parcours professionnel ne leur soit proposé ? Il est temps de réparer cette injustice et de reconnaître par la même occasion les diplômes qu'ils ont obtenu auprès de la police nationale et qui leur permettent d'exercer leur métier, par une montée en compétence.

**8° Conserver les IPS dans leur mission originelle** : l'IPS a un rôle indispensable dans la gestion des événements complexes et/ou dégradés qui se déroulent sur nos réseaux. Il est également le garant des bonnes pratiques professionnelles et l'interface adéquate avec les partenaires internes et externes lors de la gestion des situations dégradées. Pour cela, il doit conserver son aspect opérationnel et continuer à aller sur le terrain. Nous pensons que le transformer en superviseur au PC est une ineptie...

9° **Demander une modification du décret 2007-1322** : les agents de maitrises opérationnels et les IPS doivent pouvoir travailler en civil sur le terrain avec maintien de leur assermentation et de leur port d'arme.

10° **Faire évoluer les agrès** : Nous souhaitons que les agents puissent être dotés du bâton de défense télescopique et du gilet port-agrès. Pour un meilleur confort lors des longues heures passées debout sur le terrain, cela amènera notamment un véritable renfort lombaires et participera peut être à réduire les arrêts de travail liés aux mal de dos.

11° **Faire évoluer les missions pour être en phase avec la réalité de la délinquance** : le vol est un de principal fléau sur nos réseaux. Nous souhaitons qu'une unité en civile soit mise en place pour lutter contre celui-ci.

Le SAT-GPSR souhaite défendre les conditions de travail de l'ensemble des personnels du département. Nous avons dans nos rangs des agents, des pilotes, des maitrises et des cadres.

Arrêtons les rivalités de catégories et unissons-nous pour la défense de notre métier "la sureté de notre réseau de transport".

Jean François BELENGER

Représentant de la section syndicale

**NOUVEAU !** le SAT-RATP plus proche de vous.

Sur Facebook : un groupe *SAT RATP* et une page dédiée *SAT RATP GPSR*.

Sur Twitter : @SAT\_RATP.